

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	11
SOMMAIRE.....	15
INTRODUCTION.....	19

PREMIÈRE PARTIE

L'EXIGENCE DU FORMALISME DANS LES CONTRATS D'AUTEUR

Titre I - La nature du formalisme dans les contrats d'auteur.....	33
Chapitre I - La notion de formalisme.....	35
Section 1 - Le formalisme du droit commun.....	35
§1. Le formalisme direct.....	35
A. Un formalisme traditionnel : les contrats solennels et les contrats réels.....	36
1. Les contrats solennels.....	36
2. Les contrats réels.....	37
B. Un formalisme moderne : le formalisme informatif.....	38
§2. Le formalisme indirect.....	40
Section 2 - Le formalisme du droit d'auteur.....	43
§1. Le formalisme direct.....	43
A. Sous l'empire des décrets révolutionnaires.....	43
B. Sous l'empire de la loi du 11 mars 1957.....	47
§2. Le formalisme indirect.....	50
Chapitre II - Les fondements du formalisme dans les contrats d'auteur.....	53
Section 1 - L'origine du formalisme dans les contrats d'auteur.....	53
§1. Le contrat, source de formalisme.....	54
§2. La pratique, source de formalisme.....	59
Section 2 - Les finalités du formalisme dans les contrats d'auteur.....	64
§1. La protection des intérêts privés.....	65
§2. La protection de l'intérêt général.....	72
Conclusion du Titre I.....	75
Titre II - Le régime du formalisme dans les contrats d'auteur.....	77
Chapitre I - La teneur du formalisme dans les contrats d'auteur.....	79
Section 1 - Le formalisme de l'acte.....	79
§1. La nécessité d'un écrit.....	79

A. La notion d'écrit.....	79
B. Le domaine de l'écrit.....	83
1. Les différents contrats prévus à l'article L. 131-2 alinéa 1er du Code de la propriété intellectuelle.....	83
2. Les autres contrats prévus à l'article L. 131-2 alinéa 2 du Code de la propriété intellectuelle.....	88
a) Les applications certaines.....	88
b) Les applications discutées.....	90
§2. La nécessité d'un écrit à des fins probatoires.....	92
A. Les moyens de preuves des contrats visés à l'alinéa 1er de l'article L. 131-2 du Code de la propriété intellectuelle.....	95
B. Les moyens de preuves des contrats visés à l'alinéa 2 de l'article L. 131-2 du Code de la propriété intellectuelle.....	100
Section 2 - Le formalisme de la mention.....	105
§1. Les règles communes à tous les contrats d'auteur.....	105
A. Le domaine de l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle.....	106
1. Les applications certaines.....	106
2. Les applications discutées.....	111
B. Les prescriptions de l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle.....	117
1. L'énumération des droits cédés.....	118
2. La détermination du domaine d'exploitation des droits cédés.....	122
a) L'étendue.....	122
b) La destination.....	128
c) Le lieu.....	135
d) La durée.....	136
C. Les conséquences des prescriptions de l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle.....	140
1. Le principe d'interprétation stricte des contrats d'auteur.....	141
2. La prohibition des cessions tacites.....	146
3. L'obligation de rédaction précise des contrats d'auteur.....	149
a) Exemples de contrats d'auteur ne respectant pas le formalisme de l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle.....	149
b) Exemples de contrats d'auteur respectant le formalisme de l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle.....	152
§2. Les règles propres à certains contrats d'auteur.....	156
A. Les règles spécifiques au contrat d'édition.....	157
B. Les règles spécifiques au contrat de location de film.....	161
Chapitre II - Les sanctions du formalisme dans les contrats d'auteur.....	167
Section 1 - La détermination des sanctions.....	167
§1. La nullité du contrat d'auteur.....	168
§2. La contrefaçon.....	171
Section 2 - Le régime des sanctions.....	172
§1. La mise en œuvre des sanctions.....	172
A. La mise en œuvre de l'action en nullité.....	172

B. La mise en œuvre de l'action en contrefaçon	174
§2. Les effets des sanctions	181
A. Les effets de l'action en nullité	181
B. Les effets de l'action en contrefaçon.....	183
Conclusion du Titre II	185

DEUXIÈME PARTIE

L'INTENSITÉ DE L'EXIGENCE DU FORMALISME DANS LES CONTRATS D'AUTEUR

Titre I - La minimisation du formalisme dans les contrats d'auteur du fait du législateur	191
Chapitre I - L'exploitation d'une œuvre sous une forme imprévisible ou imprévue.....	193
Section 1 - Les conditions d'application de l'article L. 131-6 du Code de la propriété intellectuelle	193
Section 2 - La portée de l'article L. 131-6 du Code de la propriété intellectuelle	195
Chapitre II - Les présomptions de cession des droits d'exploitation.....	199
Section 1 - La présomption de cession en matière de contrat de production audiovisuelle.....	200
§1. Le domaine d'application de l'article L. 132-24 du Code de la propriété intellectuelle	201
§2. Le régime de l'article L. 132-24 du Code de la propriété intellectuelle	204
A. Les conditions	205
B. Les effets	210
Section 2 - La présomption de cession en matière de contrat de commande pour la publicité.....	211
§1. Le domaine d'application de l'article L. 132-31 du Code de la propriété intellectuelle	213
A. La nature du contrat	213
B. La nature de l'œuvre	214
C. Les parties au contrat	216
§2. Le régime de l'article L. 132-31 du Code de la propriété intellectuelle	218
A. Les conditions	218
B. Les effets	222
Section 3 - La présomption de cession en matière de contrat portant sur les logiciels.....	223
§1. Le domaine d'application de l'article L. 113-9 du Code de la propriété intellectuelle	224
§2. Le régime de l'article L. 113-9 du Code de la propriété intellectuelle	226
A. Les conditions	226

B. Les effets	229
Conclusion du Titre I.....	231
Titre II - La minimisation du formalisme dans les contrats d'auteur du fait de la jurisprudence	233
Chapitre I - La réalité de l'affaiblissement du formalisme	235
Section 1 - Les présomptions de cession et les cessions tacites des droits d'exploitation	237
§1. Les présomptions de cession et les cessions tacites en matière de contrat de travail	239
A. Les règles communes à tous les salariés	242
1. Le principe de la titularité initiale	242
2. La remise en cause du principe de la titularité initiale	244
B. Les règles propres aux journalistes	253
§2. Les présomptions de cession et les cessions tacites en matière de contrat de commande.....	257
Section 2 - L'exclusion du formalisme dans les contrats de sous-cessions	260
§1. L'application de la théorie de l'apparence.....	260
§2. Le rejet de l'article L. 131-3 du Code de la propriété intellectuelle	265
Chapitre II - Les limites relatives de l'affaiblissement du formalisme	271
Section 1 - Le renforcement apparent du formalisme par l'exercice du droit moral	271
§1. L'influence réduite de l'exercice du droit moral sur le formalisme.....	271
§2. Le contrôle de l'exercice du droit moral par la théorie de l'abus de droit.....	278
A. Le droit moral : un droit discrétionnaire insusceptible d'abus ?	278
1. Description	278
2. Critique	280
B. L'application de la théorie de l'abus de droit à l'exercice du droit moral par l'auteur.....	283
1. Les contours de la théorie de l'abus de droit.....	284
2. La mise en œuvre de la théorie de l'abus de droit	287
Section 2 - Le renforcement apparent du formalisme par la mise en œuvre des principes d'indépendance des droits	289
§1. L'analyse économique du principe d'indépendance du droit de représentation et du droit de reproduction	289
§2. L'analyse économique de la règle de l'indépendance des droits de propriétés incorporelles et corporelles	293
Conclusion du Titre II	298

Table des matières	367
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	301
BIBLIOGRAPHIE	305
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	355